

CS : COIFFURE COUPE COULEUR

»» Le diplôme

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen de la MC coiffure coupe couleur à l'issue d'une période de formation de 12 mois.

»» Modalités d'examen

L'apprenti(e) est présenté(e) à l'examen terminal aux mois de mai-juin. L'inscription est réalisée par le CFA.

»» Les objectifs de la formation

Le titulaire de la Mention complémentaire est spécialisé en techniques de coloration, de coupe et de coiffage en faisant preuve de dextérité avec les différents outils. Il/elle apprendra également à maîtriser les techniques de vente et de conseil.

»» Perspectives professionnelles

Après quelques années d'expérience, il est possible d'accéder à des postes tels que :

- Responsable de salon de coiffure ;
- Coiffeur à domicile.

»» Perspectives d'emploi

- Responsable technique ;
- Animateur technique ;
- Conseiller de vente et de suivi beauté ;
- Conseiller professionnel.

»» Secteurs d'activité

Le professionnel de la coiffure exerce son métier dans différents secteurs d'activité :

- Salons de coiffure ;
- Etablissements et institutions diverses : soins, cure, convalescence, réadaptation, armée, hébergement de loisir, de vacances ;
- Milieu du spectacle, mode, fournisseurs de produits capillaires.

»» Déroulement de la formation

La formation s'organise selon le principe de l'alternance entre des périodes en entreprise et des périodes en CFA. Rythme d'alternance : 40 semaines en entreprise / 12 semaines en formation au CFA.

»» Modalités d'évaluation

Les candidats sont évalués tout au long de leur formation par leurs formateurs, deux conseils sont organisés par an.

Les candidats peuvent être dispensés de certaines matières en fonction des notes déjà obtenues à des examens de niveau équivalent ou supérieur.

»» Conditions légales

Jeune de 15 à 29 ans révolus sauf cas particuliers et dérogatoires.

Conclure un contrat d'apprentissage avec un employeur.

»» Coût de formation (au 1^{er} mars 2022)

La formation est gratuite, prise en charge par les OPCO. Notre CFA travaille en partenariat avec la méthode Raphaël Perrier, le matériel d'un montant de 500 € est pris totalement en charge par le premier équipement des OPCO.

»» Modalités d'inscription au CFA

- Le dossier d'inscription est fourni dès réception du contrat d'apprentissage au CFA ;
- Sous contrat d'apprentissage aux moins de 30 ans (sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap).

»» Pré-requis

CAP Coiffure ou CAP Métiers de la coiffure.

» Programme de la formation 400h/an (RNCP 38232)*

Enseignement professionnel : 100%

- Coupe transformation, coiffage dame : TP
- Coloration effets de couleur : TP
- Règlementation professionnelle : cours, TD
- Sciences appliquées : cours, TD
- Biologie appliquée : cours, TD
- Technologie et méthodes : cours, TD
- Relation : cours, TD
- Arts appliqués : cours, TD
- Suivi de dossier : cours, TD
- Sécurisation du parcours



- TP Coiffure
- Technologie
- Management et gestion Arts appliqués
- Biologie appliquée
- Physique-Chimie
- Communication
- Sécurisation du parcours

» Poursuite d'études envisageable

La poursuite des études peut se faire généralement vers : • BP Coiffure.

Mixité des parcours : une formation peut-être débutée au CFA et poursuivie au Lycée et vice versa, débutée au Lycée et poursuivie au CFA.

Cette formation est également accessible dans le cadre d'un contrat de professionnalisation (demandeur d'emploi ou jeunes adultes de plus de 26 ans) ou par la mobilisation du CPF (Compte personnel de formation).

RÉFÉRENT HANDICAP



RÉFÉRENT MOBILITÉ
NATIONALE / INTERNATIONALE



RENSEIGNEMENTS AU 02 39 98 05 92

*Certificateur : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Date d'échéance de l'enregistrement 31-08-2028

